

## Les personnels de l'INRAE s'opposent toujours aux primes au mérite

Les personnels des Centres de Recherche de l'INRAE se sont rassemblés en Avignon, Lusignan, Versailles, Orléans, Montpellier, Jouy-en-Josas..., ce mardi 25 janvier, à l'initiative des sections locales de la CGT-INRAE, devant les bureaux des Présidences de Centre, pour dénoncer des primes aux têtes du client mises en place par la Direction Générale de l'INRAE. Ces primes individualisées, au soi-disant mérite, sont la conséquence d'un nouveau mode de "management" de la fonction publique renforcé par la loi de la Transformation de la Fonction Publique. La Direction générale a ainsi rompu un compromis trouvé en 2017, suite à des actions massives des personnels, dans l'application pour les ingénieurs, techniciens et administratifs du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la fonction publique de l'État). Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), en était exclu. Les primes CIA ont commencé à être attribuées en début d'année aux personnels techniques (ingénieurs et techniciens) et le dispositif devrait s'étendre aux chercheurs via la mise en place du RIPEC (Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-chercheurs et Chercheurs).

Les personnels s'inquiètent des conséquences délétères de cette individualisation des rémunérations sur les collectifs et des tensions que cela commence à créer au sein de ces collectifs. Ils dénoncent aussi la non-transparence dans l'attribution de ces primes, qui généreront de la compétition et du clientélisme et l'absence d'augmentation du point d'indice qui ont fait perdre à tous les fonctionnaires 20% de pouvoir d'achat en 20 ans.

